

Xavier Bertrand, ministre du travail, Nadine Morano, secrétaire d'Etat à la famille, et Laurence Parisot, présidente du Medef, ont lancé, jeudi 20 novembre, l'Observatoire de la parentalité en entreprise. Association de loi 1901, l'observatoire aura trois missions : la réalisation d'un "baromètre annuel" pour évaluer "les pratiques des employeurs en matière d'aide à la conciliation entre vies professionnelle et familiale", le "partage des bonnes pratiques" sur son [site Internet](#) et la promotion de la [charte de la parentalité en entreprise](#). Les entreprises signataires s'engagent notamment à "faciliter la conciliation vie professionnelle/vie privée" ou à "aménager les conditions de travail pour les femmes enceintes".

▼ PUBLICITE

LAISSEZ VOTRE ÂME GRANDIR
SUR
WWW.TOURISME-MAROCAIN.COM



TRAVEL FOR REAL*

*VOYAGER POUR DE VRAI

Dossiers, archives, fiches pays... toutes les chances de réussir !

👉 **Abonnez-vous au Monde.fr : 6€ par mois + 30 jours offerts**

Sur le même sujet

TÉMOIGNAGES

"Après l'annonce de ma grossesse, je suis devenue incompétente du jour au lendemain"



Dans un communiqué, Xavier Bertrand explique que cette prise en compte de la parentalité doit se traduire par "des places de crèches, des incitations à prendre le congé de paternité, un aménagement des horaires de réunions plus conforme aux contraintes familiales". "Le gouvernement sera bien évidemment aux côtés des entreprises pour accompagner celles qui s'inscrivent dans cette démarche", assure le ministre.

"IL EST PÉRILLEUX QUE LES SYNDICATS NE SOIENT PAS ASSOCIÉS"

En tout, soixante-dix sociétés ont déjà signé la charte. Le [dossier de presse](#) cite ainsi les noms de modèles comme Carrefour, Alstom ou L'Oréal, qui financent en même temps cet observatoire très patronal. Des syndicalistes étaient certes invités pour le lancement de l'observatoire, mais il n'y a pour l'instant pas de traces de représentants du personnel dans l'organigramme de l'observatoire. "Nous avons été conviés à l'inauguration, mais nous ne savons pas comment le projet va fonctionner", raconte ainsi Maria-Alice Medeuf, secrétaire confédérale à FO, qui ne veut pour l'instant pas

être trop critique : "L'observatoire a au moins le mérite d'exister." Intriguée par la présence du Medef au lancement du projet, Hélène Périvier, économiste à l'OFCE et membre du comité d'orientation, assure "ne pas avoir été au courant que Laurence Parisot serait là". "Mais pour l'instant, on a eu une seule réunion, j'attends donc encore avant de juger", tempère-t-elle.

"Il y aura des représentants salariés dans le bureau, il faut juste un peu de temps", répond Jérôme Ballarin, le président de l'observatoire, qui dirige en même temps le cabinet de conseil en ressources humaines HR Valley. "Le lancement était plutôt tourné vers les entreprises, c'est pourquoi on a souhaité inviter Laurence Parisot pour qu'elle relaie le message", explique-t-il.

Présent à l'origine du projet, le cabinet de conseil Equilibres a, lui, préféré se retirer. "Un observatoire ne peut pas être géré seulement par un cabinet de conseil et il est périlleux que les syndicats ne soient pas associés", indique Claire Beffa, fondatrice de la société, qui assure avoir voulu à l'origine "monter un projet composé d'experts qui puissent librement juger les entreprises". Au cabinet de Nadine Morano, Nadège Reumont, attachée de presse de la secrétaire d'Etat, explique que ce projet avait le mérite de démontrer "une prise de conscience autonome par les entreprises". Et poursuit : "L'objectif de cet observatoire est de créer un échange entre les entreprises, c'est toujours mieux que de ne rien faire."

Jean-Baptiste Chastand